

**EGALITÉ**  
**39% de plaintes**  
**au travail sont liées**  
**à la grossesse**

39% des plaintes relatives au travail enregistrées par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes ont un lien direct avec la grossesse. L'Institut va mener une étude sur le sujet et lance un appel à témoins. Il traite régulièrement des plaintes pour discrimination à l'égard des femmes enceintes. *«Parmi celles-ci, on retrouve le non-engagement, le fait de ne pas obtenir une promotion ou de ne pas récupérer sa fonction initiale après un repos d'accouchement. Ou, tout simplement, le licenciement»*, note Michel Pasteel, directeur de l'Institut.